

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 24 novembre 2014**

**Objet : Plan de financement pour le raccordement en fibre optique de l'entreprise SOFRANCE sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Nexon (87)**

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre novembre à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le quatorze novembre, se réunit en session ordinaire, salle des commissions n°2, au Conseil Général de la Haute-Vienne à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 09

Votants : 09 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT	Conseiller Régional du Limousin
Mr Joël RATIER (suppléant de Mme Jeannot Pagès)	Conseiller Régional du Limousin
Mr Bernard BROUILLE	Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Mr Pierre LEFORT	Conseiller Général Haute-Vienne
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Conseiller Agglo Bassin de Brive
Mr Christian HANUS	Adjoint au Maire à la Ville de Limoges
Mr Vincent GERARD (suppléant de Mme Glandus)	Conseiller municipal à la Ville de Limoges
Mr Nady BOUALI (suppléant de Mr Corrèia)	Vice Président de l'Agglo du Grand Guéret

Sont excusés :

Mr Michel DA CUNHA (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Jacques DESCARGUES (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Didier BARDET (et son suppléant)	Conseil Général de la Creuse
Mr Christian PRADAYROL (et son suppléant)	Conseiller Communautaire Agglo Bassin de Brive
Mr Michel JAULIN	Vice Président de l'Agglo de Tulle

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

Le Conseil Général de la Haute-Vienne a sollicité le Syndicat Mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité de procéder au raccordement en fibre optique de l'entreprise SOFRANCE située sur la commune de Nexon.

Cette opération est inscrite dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Limousin (SDAN) Pilote (axe 2).

Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à 34 000 € HT.

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
UNION EUROPEENNE	13 600.00 €	40 %
DEPARTEMENT HTE VIENNE	8 500.00 €	25 %
C.C. Pays de Nexon	8 500.00 €	25 %
REGION LIMOUSIN	3 400.00 €	10 %
<b>TOTAL</b>	<b>34 000.00 €</b>	<b>100%</b>

Il est à noter la participation d'Axione Limousin (23 k€) et de l'entreprise SOFRANCE (3 k€) au financement de ce raccordement.

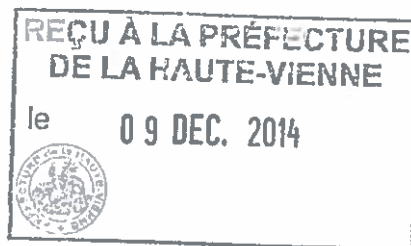
En référence à la délibération N°326 du 2 avril 2013, une contribution financière aux frais de fonctionnement sera versée par la Communauté de communes du Pays de Nexon.

Cette contribution financière sera calculée à hauteur de 3% du montant HT des travaux réalisés, avec un seuil minimum de 1 000 euros et maximum de 10 000 euros.

**Après avoir délibéré, les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :**

- **d'approuver le plan de financement ci-dessus relatif au raccordement en fibre optique de l'entreprise SOFRANCE sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Nexon réalisé dans le cadre de l'axe 2 du SDAN pilote,**
- **de donner autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **de donner autorisation au Président pour signer tout acte se rapportant à ces travaux.**

**Fait à Limoges, le 24 novembre 2014**



**Le Président de DORSAL,  
Alain LAGARDE**

